

SI AUGUSTE COMTE SE RÉVEILLAIT

Si Auguste Comte se réveillait d'entre les morts, il est vraisemblable qu'il protesterait, avec une certaine véhémence, contre la physionomie définitive qu'il va recevoir, demain, à l'inauguration de son monument.

Le fait que la cérémonie sera présidée par le général André, et que M. Waldeck-Rousseau y prononcera son éloge, nous oblige à prévoir qu'il sera incorporé à la défense républicaine. A quelque point de vue, cependant, qu'on interprète l'ensemble de son œuvre, l'interprétation jacobine qu'on va essayer d'en faire prévaloir, est celle à laquelle cette œuvre répugne davantage.

On doit concéder, aux continuateurs de la Révolution, qu'Auguste Comte a adhéré, de toute l'énergie de sa pensée, aux doctrines du dix-huitième siècle, qui ont inspiré la destruction de l'Ancien Régime. Il a cru que la philosophie de Condorcet et la politique de Danton avaient été les instruments de ce progrès humain, qui est une des pierres angulaires de son édifice social. Et sa foi n'a pas été troublée par la mort violente dont ils ont payé, l'un sa politique, l'autre sa philosophie.

Mais, à mesure qu'Auguste Comte dut rechercher les conditions propices au développement indéfini de ce progrès humain, dont le perfectionnement individuel est inséparable, c'est la conception de l'ordre qui s'imposa à sa pensée. Et si l'ordre n'est pas contradictoire du progrès, il l'est, visiblement, de la Révolution, qui est l'anarchie systématique et le chaos final.

Aussi, sans rien modifier de ses opinions sur la valeur des destructions révolutionnaires, qui sont les fondements de sa doctrine, a-t-il été amené à réprover, pour leur hostilité à la science expérimentale, la plupart des dogmes instaurés sur les ruines de l'Ancien Régime. Il nie le principe de l'égalité naturelle, et en élimine l'expression, dans la devise républicaine. Il en proscriit l'application, par une hostilité résolue contre le suffrage universel et contre le parlementarisme. Il professe la hiérarchie, dans l'organisation de la société, et soumet l'usage de la liberté, à la discipline d'une autorité, dont il investit les hommes d'élite. Il n'est pas idolâtre de la richesse. Il la considérerait, plutôt, à l'exemple des Pères de l'Eglise, comme une épreuve qui rend plus difficile le perfectionnement individuel, ou comme une contrainte fortuite à des devoirs plus étendus. Mais il n'irrite pas, contre elle, l'envie des prolétaires. Il leur recommande, au contraire, l'acceptation de leur sort médiocre, par dévouement au maintien de l'ordre général. Aux dernières années de sa vie, il se rallia à une telle austérité de mœurs qu'il en vint à la conception du mariage éternel, dont il veut que les jeunes époux, en se mariant selon le rite positiviste, contractant l'engagement. En quoi il enchevêtre sur le catholicisme, prohibe le divorce, et, par conséquent, fortifie les liens de la famille, que dissolvent les dogmes révolutionnaires appliqués dans la pratique de l'union libre.

Logique avec l'œuvre de la Révolution, qu'il avait prise pour le fondement de ses doctrines sociales, Auguste Comte en voulut la réalisation avec le parti révolutionnaire. De 1848 à 1851, il espéra attirer, à ses principes d'ordre, les hommes qui suivaient Barbès et Blanqui. L'échec de cette tentative le convainquit que le parti révolutionnaire

iquement condamnés, à cause de leur esprit d'anarchie, les incurables révolutionnaires.

Mais sa politique et sa morale, détachées du catholicisme et de la Monarchie, systématiquement, afin d'être rattachées à la Révolution, ne sont pas moins hostiles, dans leurs principes, à l'ensemble d'idées qui en constituent l'esprit, que les révolutionnaires ne sont réfractaires à leur pratique. Et tout se réduirait donc à savoir si les expériences consécutives à la mort d'Auguste Comte n'ont pas démontré que les principes d'ordre social ne peuvent pas plus se combiner avec la Révolution que les révolutionnaires n'ont pu se plier à leur discipline.

On ne saurait se donner mieux l'idée de l'indignation d'Auguste Comte, s'il se réveillait d'entre les morts, à s'entendre louer par le général André, qui se croit son disciple, parce qu'il est disciple de Littré, qu'en rappelant ses condamnations de ce premier de ses disciples infidèles.

Dans ses lettres à M. le docteur Audiffrent, encore vivant, Auguste Comte flétrit la désertion de Littré, qui s'est séparé de lui, à cause de son orientation vers les conservateurs. Il l'excommunie avec tous les faux positivistes « escortés de l'Institut, des rouges et même des débris saint-simoniens ». Il lui reproche de vouloir rester révolutionnaire. Il déclare que, politiquement, il n'est plus permis de regarder Littré comme positiviste, « si toutefois ajoute-t-il, il fut jamais autre chose qu'un révolutionnaire mal converti. » Il blâme son esprit d'insubordination, ses répugnances à concevoir la République dictatoriale et son aversion pour les dogmes et le culte de la religion positiviste. Et, à des tentatives de réconciliation entre eux, il répond qu'il aime mieux l'avoir pour ennemi que pour allié.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient, assurément, de protéger la mémoire d'Auguste Comte, contre le travestissement que vont lui imposer le général André et M. Waldeck-Rousseau. Il nous était permis, au moins, de mettre en relief l'espèce d'ironie qui se mêlera, demain, à l'hommage rendu à ce théoricien de l'ordre, à ce doctrinaire de l'élite, de la hiérarchie, de l'autorité, de la propriété et de la famille. Et il sera piquant de voir incorporé, à la défense républicaine, le savant qui offre, à son insu et par la force des choses, tant d'arguments scientifiques, aux doctrines de conservation sociale et, par des conséquences nécessaires, à la Monarchie.

Félicien Pascal.

rés sur les ruines de l'ancien régime, et nie le principe de l'égalité naturelle, et en élimine l'expression, dans la devise républicaine. Il en proscriit l'application, par une hostilité résolue contre le suffrage universel et contre le parlementarisme. Il professe la hiérarchie, dans l'organisation de la société, et soumet l'usage de la liberté, à la discipline d'une autorité, dont il investit les hommes d'élite. Il n'est pas idolâtre de la richesse. Il la considérerait, plutôt, à l'exemple des Pères de l'Eglise, comme une épreuve qui rend plus difficile le perfectionnement individuel, ou comme une contrainte fortuite à des devoirs plus étendus. Mais il n'irrite pas, contre elle, l'envie des prolétaires. Il leur recommande, au contraire, l'acceptation de leur sort médiocre, par dévouement au maintien de l'ordre général. Aux dernières années de sa vie, il se rallia à une telle austérité de mœurs qu'il en vint à la conception du veuvage éternel, dont il veut que les jeunes époux, en se mariant selon le rite pontifical, en se mariant ^{en consacrant} ~~en consacrant~~ En quoi il envenime sur le catholicisme, prohibe le divorce, et, par conséquent, fortifie les liens de la famille, que dissolvent les dogmes révolutionnaires appliqués dans la pratique de l'union libre.

Logique avec l'œuvre de la Révolution, qu'il avait prise pour le fondement de ses doctrines sociales, Auguste Comte en voulut la réalisation avec le parti révolutionnaire. De 1848 à 1851, il espéra attirer, à ses principes d'ordre, les hommes qui suivaient Barbès et Blanqui. L'échec de cette tentative le convainquit que le parti révolutionnaire était, selon sa propre expression, le plus rétrograde de tous les partis. C'est alors qu'il s'adressa aux conservateurs, qui lui représentaient l'ordre, tandis que les révolutionnaires, jusqu'alors, lui avaient représenté le progrès. Et il est à noter encore, qu'à l'encontre des adeptes actuels de la Révolution et de la défense républicaine, loin d'accuser le catholicisme du Moyen Age d'obscurantisme, Auguste Comte ne tarit pas d'éloges sur le progrès humain qu'en son temps il a réalisé. En faisant appel aux conservateurs, Auguste Comte n'abandonnait pas ses premiers principes. Nous n'éprouvons aucun embarras à le reconnaître. Il n'avoue, nulle part, que sa foi en la légitimité de la Révolution ait été désabusée, ni ébranlée. Nous ne voulons pas même nous permettre d'imaginer, si sa vie se fût prolongée de quelque vingt ans, qu'il aurait opéré, sur cette Crise, le travail de critique expérimentale que Taine a si heureusement accompli. Mais on voudra bien consentir que nous soyons autorisé à maintenir que les doctrines politiques et sociales d'Auguste Comte, tout issues de la Révolution qu'elles soient, sont en désaccord singulier avec les dogmes révolutionnaires d'aujourd'hui, et ont d'étroites affinités avec les principes actuels de conservation sociale. Si conservateurs et révolutionnaires en sont à se disputer l'autorité du fondateur du Positivisme, peut-être leur conflit tient-il, uniquement, à sa volonté de réaliser l'ordre social, sans Dieu ni Roi. Et cette formule rend son œuvre suspecte à beaucoup de conservateurs, qu'il a formellement appelés à lui, tandis qu'elle lui rattache, quoiqu'il les ait éner-

ordre, à ce dogme de l'entente, de la hiérarchie, de l'autorité, de la propriété et de la famille. Et il sera piquant de voir incorporé, à la défense républicaine, le savant qui offre, à son insu et par la force des choses, tant d'arguments scientifiques, aux doctrines de conservation sociale et, par des conséquences nécessaires, à la Monarchie.

Félicien Pascal.

Dans le Monde :

Très brillant dîner non suivi de réception hier chez Mme Fouquier, veuve du secrétaire général du Conseil d'Etat, en ses salons de la rue de Rivoli. Parmi les convives : Comte et comtesse de Peyronnet, M. et Mme de Forgemol, baron et baronne du Mesnil, Mlle Galitzin, M. et Mme Harris-Phelps, M. Laperche, etc.

— Très beau concert donné par M. de Saint-Hilaire, en ses salons de la rue Vélay. Audition d'œuvres de Massenet et de Mérimé accompagnées par eux-mêmes et exécutées par la comtesse de Maupeou, MM. Cassalle et Boucherit. Dans l'assistance : princesse de Brancovan, princesse Estracère, comte et comtesse de Gontaut-Biron, M. et Mme Lebaudy, comte et comtesse de Rostang, comte et comtesse de Sayve, baronne de Stajuba, comtesse Pillet-Will, Mme Carroll, comte et comtesse Le Gonidec, comte et comtesse de Beaucaire, marquis et marquise de Villeneuve, baron d'Adelsword, M. et Mme DeFrance, M. Vagliano, Mme John Balli, M. et Mme Brun.

— Dîner très élégant chez la comtesse Pillet-Will, en son hôtel de la rue Pauquet. Convives : Marquis et marquise de Clapway, comte et comtesse d'Andlau, vicomte et vicomtesse de Galard, M. et Mme de Laaulotte, comte de Gontaret, comte de Laorde, etc.

S. M. le Roi Oscar de Suède et de Norvège a conféré à Mme Sigrid Arnoldson l'ordre *Pro litteris et artibus*, en diamants. C'est une des plus hautes distinctions que Mme Sigrid Arnoldson partage avec Mmes Adena Patfi et Christine Nilsson.

vv

NECROLOGIE

On annonce la mort :

Du comte de Richemont de Richard'son, ancien officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, qui a succombé à l'âge de soixante-trois ans. Il était le père du vicomte de Richemont, du vicomte Raoul de Richemont, le beau-père de M. Billard de Verneuil et l'oncle du comte de Lanivy de Tredion. Les obsèques auront lieu mardi, à onze heures, à l'église Saint-Augustin. L'inhumation se fera à Saint-Germain-en-Laye.

De M. Duplan, contrôleur général de l'exploitation des chemins de fer, au ministère des travaux publics, chevalier de la Légion d'honneur.

ECLAIRAGE DES COMMUNES

Des propositions ont été faites à la Compagnie Urbaine d'Eclairage par le Gaz Acétylène pour la reprise de 21 concessions urbaines en exploitation, ayant appartenu à la Compagnie l'Aérogène, aujourd'hui dissoute. L'ensemble du réseau de ces concessions a une étendue de plus de 100 kilomètres et la population desservie dépasse 50,000 habitants.

De ce fait, le domaine municipal de la Compagnie Urbaine comprendrait 41 concessions françaises en exploitation.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

LA GUERRE AU TRANSKAL

Les troupes participant à la grande revue qui aura lieu le 8/21 mai, au camp de Krasnoïé-Sélo, en présence du Président Loubet et de la famille impériale, seront commandées par le grand-duc Nicolas Nicolaïévitch, inspecteur général de la cavalerie.

Suède

A la première Chambre, le ministre de la justice a déclaré que l'adoption du suffrage universel serait la cause d'un bouleversement par trop considérable. Le gouvernement a donc résolu de proposer une réforme moins vaste. Le ministre n'est pas d'avis de laisser le pays perdre son temps dans l'attente vaine d'une réforme plus large.

CHRONIQUE ELECTORALE

PARIS

La Commission de recensement des votes émis à Paris et dans le département de la Seine, au scrutin de ballottage du 11 mai, s'est réunie à l'Hôtel de Ville. Etaient présents : MM. Paul Escudier, Opportun, Achille, Barbier et Blanchon, conseillers généraux.

Deux protestations seulement avaient été formulées : l'une contre la couleur des bulletins au nom de M. Clovis Hugues, dans le dix-neuvième arrondissement ; l'autre contre le chiffre des voix attribuées à MM. Maujan et Fatoux, dans la deuxième circonscription de Sceaux.

En ce qui concerne les bulletins de M. Clovis Hugues, la Commission a passé outre. Elle s'est contentée de déclarer que les bulletins de M. Clovis Hugues étaient blancs ; il n'aurait plus manqué, en effet, qu'il eût choisi pour ses bulletins, au lieu d'un blanc sale, la couleur verte ou rouge.

Quant aux résultats de la deuxième circonscription de Sceaux, ils ont été rectifiés comme suit :

M. Maujan, 10,659 voix, au lieu de 10,835 ; M. Fatoux, 10,556 voix, au lieu de 10,632.

Le résultat final n'est pas changé et M. Maujan est proclamé élu.

DEPARTEMENTS

Charente-Inférieure. — La commission de recensement de la Charente-Inférieure a statué sur l'élection de la circonscription de Jonzac.

Elle a constaté que M. Marchand, nationaliste, a obtenu 10,179 suffrages et M. Pommeray, député sortant, radical, 10,172 ; huit bulletins ont été trouvés en sus des émargements.

La commission a déclaré que ces bulletins devaient être retranchés du chiffre de voix obtenu par M. Marchand et elle a décidé de laisser à la Chambre le soin de proclamer quel est le député élu.

Ce qui revient à dire, sans doute, que le ministère fera déclarer élu son fidèle Pommeray.

Indre. — M. de Saint-Martin, qui vient d'être réélu député de La Châtre, adresse à ses électeurs une lettre de remerciements, de laquelle nous extrayons le passage suivant, où il rappelle l'attitude indigne de M. Forichon, premier président de la Cour d'appel de Paris, qui a joué le rôle que l'on sait dans la campagne électorale de Châteauroux.

Vous avez vu, dit-il, l'Administration se livrant à une pression éhontée et semblant faire du succès de ses manœuvres une question de vie ou de mort.

Vous avez vu les amis des Révolutionnaires et des Communistes notis accuser de vouloir la guerre civile.

Vous avez vu les fonctionnaires déshabillés cherchant, par leur ardeur bruyante, à se créer des titres faciles à l'avancement ou à la protection.

Vous avez vu conduire au vote, comme un troupeau, des électeurs intimidés.

Vous avez vu, enfin, — *suprême scandale* — un homme, porté par la faveur et les hasards de la politique à l'un des postes les plus élevés de la Magistrature française, oublieux de la dignité de sa charge, s'afficher sur un théâtre, présider une réunion électorale, exciter les passions des partis, diffamer avec fureur le député sortant élu par son pays, et s'engager ensuite, à travers les rues, aux côtés des protestataires des quartiers indignés.

Oise. — La commission de recensement de l'Oise a proclamé le colonel Bougon élu à Compiègne à huit voix de majorité contre M. Noël, député sortant.

Nord. — La commission de recensement du département du Nord a proclamé député de la deuxième circonscription de Lille M. Lorthiois.

On sait que M. Lorthiois est décédé le soir même du scrutin ; la commission a déclaré qu'il devait être considéré comme élu, en vertu du précédent créé lors de l'élection de

Des propositions ont été faites à la Compagnie Urbaine d'Éclairage par le Gaz Acétylène pour la reprise de 21 concessions urbaines en exploitation, ayant appartenu à la Compagnie l'Aérogène, aujourd'hui dissoute. L'ensemble du réseau de ces concessions a une étendue de plus de 100 kilomètres et la population desservie dépasse 60.000 habitants.

De ce fait, le domaine municipal de la Compagnie Urbaine comprendrait 41 concessions françaises en exploitation.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LA GUERRE AU TRANSVAAL

liste, a obtenu 10,179 suffrages et M. Pommeray, député sortant, radical, 10,172 ; huit bulletins ont été trouvés en sus des émargements.

La commission a déclaré que ces bulletins devaient être retranchés du chiffre de voix obtenu par M. Marchand et elle a décidé de laisser à la Chambre le soin de proclamer quel est le député élu.

Ce qui revient à dire, sans doute, que le ministère fera déclarer élu son fidèle Pommeray.

Indre. — M. de Saint-Martin, qui vient d'être réélu député de La Châtre, adresse à ses électeurs une lettre de remerciements, de laquelle nous extrayons le passage suivant, où il rappelle l'attitude indigne de M. Forchon, premier président de la Cour d'appel de Paris, qui a joué le rôle que l'on sait dans la campagne électorale de Châteauroux.

Vous avez vu, dit-il, l'Administration se livrant à une pression éhoulée et semblant faire du succès de ses manœuvres une question de vie ou de mort.

Vous avez vu les amis des Révolutionnaires et des Communistes nous accuser de vouloir la guerre civile.

Vous avez vu les fonctionnaires déchaînés cherchant, par leur ardeur bruyante, à se créer des titres faciles à l'avancement ou à la protection.

Vous avez vu conduire au vote, comme un troupeau, des électeurs intimidés.

Vous avez vu, enfin, — *suprême scandale* — un homme, porté par la faveur et les hasards de la politique à l'un des postes les plus élevés de la Magistrature française, oublieux de la dignité de sa charge, s'afficher sur un théâtre, présider une réunion électorale, exciter les passions des partis, diffamer avec fureur le député sept fois élu par son pays, et s'exprimer ensuite, à travers les rues, aux justes protestations des électeurs indignés.

Oise. — La commission de recensement de l'Oise a proclamé le colonel Bougon élu à Compiègne à huit voix de majorité contre M. Noël, député sortant.

Nord. — La commission de recensement du département du Nord a proclamé député de la deuxième circonscription de Lille M. Lorthiois.

On sait que M. Lorthiois est décédé le soir même du scrutin ; la commission a déclaré qu'il devait être considéré comme élu, en vertu du précédent créé lors de l'élection de Bordeaux, en 1896.

L'Agence Nationale publie une dépêche de Bordeaux disant que M. Jacques Piou a accepté

nir célèbre et lui plaisait beaucoup : Ludovic Dutil ; et moins d'une année après, sous le nom de Madeleine Duvernet, elle était classée parmi les plus élégantes et les plus jolies des reines du demi-monde.

Il ne restait plus rien en elle de la provinciale ; elle était une Parisienne pur sang, grâce à ce don d'assimilation qui est le propre des filles d'Eve et qu'elle possédait au suprême degré.

Il ne fut pas malaisé, dès ce moment, de prévoir qu'elle ferait fortune, pour peu qu'elle montrât un peu d'esprit de conduite. C'est ce qui se produisit.

Dans le milieu intelligent où elle vivait, l'ancienne petite modiste compléta son instruction un peu sommaire ; le sentiment du beau qui était en elle se développa, et, comme la nature lui avait donné beaucoup de tact, elle sut rapidement, sans qu'on le lui enseignât, recevoir à merveille, éviter d'être banale et se faire beaucoup d'amis. Elle se gara surtout des relations compromettantes, féminines ou masculines. Enfin, elle manœuvra si adroitement à travers tous les écueils, que, quatre ans à peine s'étaient écoulés depuis son arrivée à Paris, qu'elle y occupait déjà, dans le monde des artistes, une situation exceptionnelle.

Sa beauté était dans tout son éclat, elle avait acquis une sorte de distinction relative, et comme elle ne parlait qu'à propos et des choses qu'elle savait bien, elle passait même pour avoir beaucoup d'esprit.

Ne sachant pas d'où elle venait, on croyait que la nouvelle étoile parisienne appartenait à une bonne famille de province, qu'elle avait quittée à la suite de quelque mystérieuse aventure ou d'un désastre financier.

C'est à cette époque de sa vie que Jeanne Friant, femme Nortel, transformée en Madeleine Duvernet, rencontra pour la première fois Michel Ternier.

(A suivre.)